

GUILLAUME COLLETET

1598 — 1659.

« O l'admirable tempérament que celui du complaisant M. Colletet !
« On ne l'a jamais vu en colère ; et en quelque état qu'on le rencontrât,
« on auroit jugé qu'il étoit content et aussi heureux même que Sylla
« qui se vançoit de coucher toutes les nuits avec la fortune. Nous
« allions manger bien souvent chez lui, à condition que chacun y feroit
« porter son pain , son plat, avec deux bouteilles de champagne ou de
« bourgogne ; et par ce moyen, nous n'étions point à charge à notre
« hôte. Il ne fournissoit qu'une vieille table de pierre, sur laquelle
« Ronsard, Jodelle, Belleau, Baïf, Amadis, Jamyn, etc., avoient fait en
« leur temps d'assez bons repas. Et, comme le présent nous occupoit
« seul, l'avenir et le passé n'y entroient jamais en ligne de compte.
« *Claudine* avec quelques vers qu'elle chantoit, y choquoit du verre avec
« le premier qu'elle entreprenoit, et son cher époux, M. Colletet, nous
« récitoit dans les intermèdes du repas, ou quelque sonnet de sa façon,
« ou quelque fragment de nos vieux poètes, que l'on ne retrouve point
« dans leurs livres.

« C'est assurément un grand dommage que la *Vie des poètes*, qu'il
« avoit faite, ait été perdue. Il en avoit connu quelques-uns, et par
« tradition qui étoit pour lui de fraîche date, il savoit de certaines par-
« ticularités dont il pouvoit seul nous informer. Ceux qui se propo-
« soient de travailler à son inventaire m'ont assuré qu'il leur en avoit
« évité la peine et qu'il n'avoit laissé à Monsieur son fils que le nom de
« Colletet pour tout héritage ! »

Cette page, que je transcris du *Chevræana*, m'a toujours rempli d'at-
tendrissement. C'est un petit tableau complet, charmant, touchant
même. On voit ce digne homme, — il n'étoit plus déjà très-jeune alors,

— festinant joyeusement et sans façon avec ses amis et sa femme, dans sa maison, la maison de Ronsard ! qu'il avait achetée par piété dans un moment de richesse, et que la détresse le força plus tard à revendre ; interrompant le service pour parler de ses vers et de ceux des autres et mêlant ainsi sa passion pour la poésie aux plaisirs de la table et aux douceurs de l'amitié ; sans embarras de sa pauvreté, qui ne lui permettait d'offrir à ses convives que *la table* littéralement et sa bonne humeur : « Car, dit Chapelain dans ses lettres, il a passé sa vie dans l'innocence entre Apollon et Bacchus, sans souci du lendemain, au milieu des plus fâcheuses affaires. »

La matinée avait été bien remplie : car Colletet était grand travailleur. Passionné pour la poésie, il se fit archéologue pour en écrire l'histoire. Cette vie des poètes français que Chevreau croyait perdue et qui vient seulement après deux cents ans de trouver un éditeur, est le premier travail d'ensemble qui ait été entrepris sur notre poésie nationale. C'est un ouvrage considérable, plein de recherches, de particularités, d'érudition, et dont plus d'un s'est servi, qui ne s'en est point vanté. Il savait autant que personne de son temps l'italien et l'espagnol ; et il est intéressant de lui voir citer dans ses traités didactiques de poésie, non-seulement Pétrarque, mais Dante que, certes, bien peu de ses contemporains avaient lu. Il a traduit du grec le roman des *Amours d'Ismène et d'Isménie*, d'Eustathéus ; du latin, le poème des *Couches de la Vierge*, de Sannazar, la *Doctrine chrétienne*, de saint Augustin, les *Éloges des hommes illustres*, de Gaucher de Sainte-Marthe, le *Discours*, d'Anne Schurmann, *sur l'éducation des femmes*. Et malgré tant de travaux, la poésie, ses amours, fut toujours sa principale occupation. Lui-même, il a peint sa vie dans ce vers :

Mais quand l'utile prose a terminé sa tâche...

Vous voyez d'ici le laborieux poète, hâtant sa besogne pour revenir plus vite à ses chers loisirs, au travail libre et savoureux de l'inspiration. Colletet, par l'étendue de son savoir et par la variété de ses aptitudes, représente, mieux qu'aucun autre de son temps, le type de l'*homme de lettres*, tel que nous le concevons à présent ; c'est-à-dire un homme confondant le plaisir et l'étude et sachant trouver la satisfaction de ses goûts à travailler pour le public. Il est l'ancêtre de tous les polygraphes du XVIII^e siècle et du nôtre, des Fontenelle, des La Harpe et des Charles Nodier. Il y a du Voltaire en lui ; et les fameuses stances à madame du Châtelet : *Si vous voulez que j'aime encore*, trouveraient plus d'un pen-

dant dans les *Divertissements* et dans les *Amours de Claudine*. Un détail qu'il ne faut pas oublier dans le portrait de Colletet, c'est qu'il était né à Paris. Ses œuvres, son style ont en effet tout le caractère de l'esprit parisien, un esprit subtil et rapide, qui s'élève rarement jusqu'au génie, à cause même de sa subtilité, mais qui étonnera toujours par sa lucidité et son étendue. Un autre trait du caractère parisien qu'il faut noter en lui, c'est l'humeur commode et philosophique que tous ses contemporains, petits et grands, indulgents ou caustiques, lui ont reconnue. On l'appelait *l'enfant de la pitié de Boisrobert*, parce qu'il était entre à l'Académie avec l'appui de ce favori du grand ministre, et il s'en moquait. On courtisait sa femme, il s'en riait et disait, comme à propos de Servien : « Elle est trop fine pour eux ! » Que de méchantes plaisanteries n'a-t-on pas faites sur les mariages du pauvre homme et sur son cœur trop tendre à la race d'Ève ! Chapelain, son ami pourtant, répète trop légèrement que Colletet, se maria trois fois et toujours à des servantes. Le vrai est qu'il ne se maria que deux fois : sa première femme, Marie Prunelle, était une bourgeoise ; quant à la seconde, Claudine, qu'elle fût servante ou blanchisseuse, selon qu'on l'a dit, pourquoi lui en faire un crime ? « Ne vaut-il pas mieux, dit à ce propos Théophile Gautier, posséder librement et à son aise une fille jeune et bien faite, que de faire le pied de grue sous le balcon d'une Philaminte surannée ou d'une duchesse plâtrée qui vous fait manger à l'office après vous avoir fait efficacement remplacer monsieur le duc ? » Ce qui relève le choix, c'est l'amour constant, dévoué, chevaleresque dont Colletet honora Claudine jusqu'à sa mort. Belle, ne lui suffisait pas, il la voulut célèbre, et la chanta sur tous les mètres ; il la voulut même savante et spirituelle, et poussa le dévouement jusqu'à composer sous son nom des vers qu'elle chantait à table, comme nous le dit Chevreau, et qui lui valaient l'applaudissement des poètes. N'est-il pas touchant de le voir, à son lit de mort, songer aux destinées de cette gloire apocryphe, et composer avec une prudence admirable des vers où Claudine promettait *d'ensevelir sa plume avec son époux* ? Tallemant, qui ne respecte rien, a raconté sur Colletet et sa Claudine de fort vilaines et fort méchantes anecdotes : il ne put toutefois se défendre de quelque sympathie pour ce *bonhomme*, comme il l'appelle. Au reste, l'amour conjugal ne remplissait pas le cœur de Colletet tout entier : l'amour paternel en avait aussi une bonne part. La seconde moitié de sa vie fut en grande partie consacrée à l'éducation de son fils ; et bien que ce fils n'ait pas mérité de passer pour un aigle, il est aisé de voir par ses écrits, très-nombreux

et très-divers, que cette éducation avait été excellente : « auteur estimable que la satire a flétri, » a dit Nodier dans ses *Mélanges*. C'est en effet François Colletet, et non pas son père, que Boileau a si injustement insulté dans sa première satire.

Chevreau s'est trompé lorsqu'il a dit que Colletet ne laissa à son fils que son nom pour héritage. Ce nom serait déjà quelque chose; mais Colletet put transmettre à son héritier un legs plus positif et plus palpable, sa bibliothèque. Bibliothèque considérable et célèbre même en son temps, au témoignage du P. Jacob, de Châlons, l'auteur du *Traité des plus belles Bibliothèques du monde*, et qu'il sut conserver cinquante ans, malgré son peu de fortune, pour la léguer à ce fils. La pauvreté et les instances de la veuve forcèrent dans le courant de l'année François Colletet à se défaire de son héritage : et les regrets qu'il lui a consacrés seront une conclusion touchante pour cette notice.

« Vente, dit-il, qui tire presque des larmes de mes yeux et des sou-
« pirs de ma bouche, toutes les fois que j'y pense, et qui rappelle en ma
« mémoire la faiblesse d'un homme intéressé, qui, pouvant me conser-
« ver ce seul petit héritage que m'avoit laissé mon père, a mieux
« aimé le donner en proie à la justice que de m'en laisser la jouys-
« sance; avantage certe qui lui donne bien peu de gloire, aussi bien
« qu'à ceux qui, pouvant inspirer à la vefve de nobles et généreux sen-
« timents en ma faveur, n'ont pas été fidèles conseillers ny juges équita-
« bles dans ma cause. C'est un ressentiment qui me tient trop au cœur
« pour l'étouffer; et l'indignation que j'eus dès ce tems-là d'une action
« si contraire au sang et à la nature m'inspira une ode de cent vers qui
« seront quelque jour imprimez et dont voici le commencement :

Chères délices de mon père,
Livres doctes et précieux,
Qui de ses écrits curieux
Fûtes l'entretien ordinaire;
Vous qu'en quarante ou cinquante ans,
Malgré les misères du temps,
Il acquit avec tant de peine,
Eh quoi! je ne vous verrai plus!
Puisqu'il faut que cette semaine
A l'encan vous soyez vendus, etc.

« Quoique cent fois supérieurs à l'*Ode à Namur*, ces vers, dit Charles Nodier, sont assez mauvais; mais il y a dans tout ce passage une fleur de sentiment qui fait penser, une mesure d'expression qui fait réfléchir

et qui satisfait mieux mon cœur et mon esprit qu'un vain luxe de paroles. L'homme qui n'accuse son spoliateur que de *faiblesse*, qui ne voit dans sa marâtre que la veuve de son père, qui ne trouve dans les conseillers de cette femme que des juges *peu équitables*, valait bien mieux à aimer que ce triste Boileau. Il n'aurait jamais stigmatisé d'un opprobre éternel le malheur d'avoir besoin de pain et d'en demander aux valets, extrémité cruelle sans doute, mais préférable à la honte d'attendre de l'or de leurs maîtres. »

CHARLES ASSELINEAU.

Les ouvrages de Guillaume Colletet sont très-nombreux. Nous renvoyons le lecteur à la liste complète que Pellisson en a donnée dans son *Histoire de l'Académie française*.

Voir sur Colletet les Portraits littéraires, de M. Léon Feugère; Talle-
mant des Réaux, tom. VII, et Les Grotesques, de M. Théophile Gautier.



SONNETS

Je ne vois rien ici qui ne flatte mes yeux ;
Cette cour du balustre est gaie et magnifique,
Ces superbes lions qui gardent ce portique,
Adoucissent pour moi leurs regards furieux.

Le feuillage, animé d'un vent délicieux,
Joint au chant des oiseaux sa tremblante musique ;
Ce parterre de fleurs, par un secret magique,
Semble avoir dérobé les étoiles des cieux.

L'aimable promenoir de ces doubles allées,
Qui de profanes pas n'ont point été foulées,
Garde encore, ô Ronsard, les vestiges des tiens.

Désir ambitieux d'une gloire infinie !
Je trouve bien ici mes pas avec les siens,
Mais non pas, dans mes vers, sa force et son génie.